Innovation L'Université de Strasbourg forme des scientifiques à l'entreprise

Comment concilier l'obligation d'innovation des entreprises et l'absence de débouchés pour les docteurs en sciences dures ? En formant des scientifiques au management entrepreneurial et en jetant des passerelles entre industries innovantes et université.

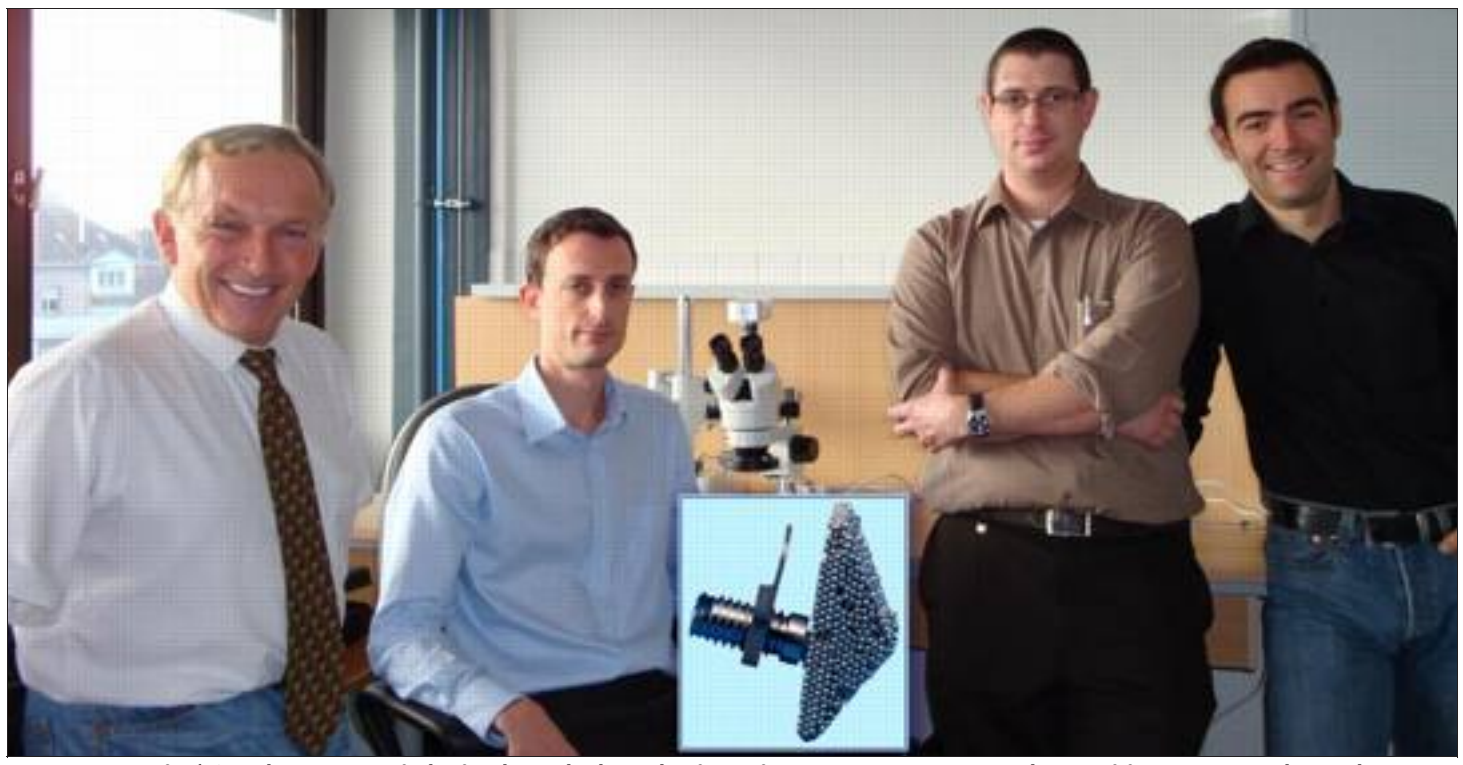

La start up Protip, à Strasbourg, conçoit des implants de thyroplastie en titane poreux permettant de repositionner une corde vocale paralysée (en incrustation). De gauche à droite : Maurice Bérenger, président, Nicolas Perrin et Sylvain Lefebvre, ingénieurs recherche et développement et Frédéric Bustos, responsable produits, diplômé en Ingénierie des projets innovants. DR

« Le projet de cette formation a été initié en 2005 par le conseil régional sur demande de son président, Adrien Zeller. On m'a alors demandé d'être le chef de projet de cette formation », explique Sabine Cullmann, maître de conférences en sciences économiques et gestion de l'université de Strasbourg.

Maîtrise complète d'un projet

Cette Allemande est sociologue de formation. Elle a travaillé durant quinze ans dans l'industrie textile et informatique, avant de soutenir sa thèse en 2004 pour devenir enseignante. *« En France,* souligne-t-elle, *un docteur en sciences n'est pas perçu comme ayant une valeur ajoutée ou comme étant qualifié. En Allemagne, le titulaire d'un doctorat peut demander que son titre soit associé à son nom »*. Par ces deux phrases, Sabine Cullmann évoque le gouffre qui existe entre la reconnaissance du titre de docteur par les entreprises d'un côté ou l'autre du Rhin.

En 2006, elle a mis sur pied un diplôme interuniversitaire (DIU) Ingénierie des projets innovants (IPI), en partenariat entre l'École de management de Strasbourg (où s'inscrivent les étudiants) et la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg. Celle-ci assure l'essentiel de l'enseignement.

Ce diplôme apporte à des titulaires de doctorat une formation au marché et à la gestion de projets innovants, impliquant la valorisation et le transfert technologique.

À raison de douze candidats sélectionnés chaque année sur 100 à 150 dossiers, une cinquantaine d'étudiants ont déjà été formés. 98 % trouvent un emploi à la fin de leur stage au cours duquel *« ils doivent monter un projet innovant pour une entreprise ou une structure. »*

Ce sont ces entreprises qui viennent solliciter l'université pour trouver la perle rare, capable de jeter un pont entre recherche et application industrielle, en maîtrisant tout le processus du projet. *« Les PME et les PMI ont donc tout intérêt à s'adresser à nous,* reprend Sabine Cullmann. *Mais ce n'est pas gratuit, les étudiants doivent être payés au minimum au Smic durant le stage de six mois. »* En fin de stage, il y a la soutenance du projet et l'employeur y assiste pour évaluer le travail du stagiaire. Les résultats sont souvent suffisamment probants pour que le diplômé décroche une embauche définitive dans l'entreprise.

Ainsi, depuis trois ans, les étudiants sortis de cette formation en IPI ont essaimé dans des entreprises ou des structures très différentes. Une étudiante est partie créer à Mulhouse une antenne de Semia, l'incubateur d'entreprises innovantes d'Alsace (lire ci-dessous). Un autre a rejoint une start-up, Protip, qui développe des larynx artificiels. Une doctorante en géologie marine travaille dans une entreprise de drones volants à Illkirch.

« Ils s'éclatent dans leurs projets »

« Au début, relève Sabine Cullmann, *les étudiants sont assez démoralisés d'avoir fait la plus haute formation universitaire et de ne pas trouver d'emploi. Ils ne savent pas quoi faire de cette formation. Après l'obtention de leur diplôme en IPI, ils s'épanouissent et s'éclatent tous dans leurs projets ! »*

Geneviève Daune-Anglard

SE RENSEIGNER Sylvie Amar, Tél. 03.90.41.42.52. Internet : www.em-strasbourg.eu

Sabine Cullmann a monté le DIU Ingénierie des projets innovants. Photo D. Gutekunst

Les CCI soutiennent les entreprises qui innovent

Innover plutôt que de subir la loi du concurrent. Pour soutenir cet objectif auprès des entreprises alsaciennes, les Chambres de commerce d'Alsace ont présenté, hier çà Strasbourg, le programme Alsace Innovation 2010-2012.

Le programme s'appuie sur les partenaires habituels des CCI et leurs réseaux de conseillers : l'Agence régionale de l'innovation, la Région Alsace, le Centre européen entreprises et innovation Alsace (CEEI), le centre régional de veille stratégique (CRVS), le réseau entreprise Europe Network et le réseau des partenaires du système régional innovation Alsace.

En clair, les entrepreneurs qui souhaitent innover, ou les personnes qui veulent monter une entreprise, peuvent se tourner vers les conseillers des Chambres de commerce pour passer de l'idée au marché ou simplement améliorer une de leurs activités existantes. *« Nous avons défini des secteurs d'activité prioritaires »*, explique Aziz Derbal, qui pilote le programme. Ce sont « l'économie verte », « la santé et le bien-être » et « l'humanisme et les questions de société ».

Pour cette dernière thématique, il s'agit de tous les secteurs concernant, entre autres, les métiers et activités tournant autour de la propriété intellectuelle.

Provoquer l'échange

Par ailleurs, les CCI ont créé une nouvelle chaire Management de l'innovation à l'École de Management de Strasbourg. *« Elle a pour fonction de faire comprendre comment passer d'un simple ''coup'' à un véritable process »*, explique Alain Dereux, directeur général de l'entreprise Activis, à l'origine de l'idée.

De nombreuses actions sont prévues pour faciliter le passage de la recherche universitaire aux besoins des entreprises : des clubs thématiques, des rencontres régulières… *« L'objectif est de mobiliser les entrepreneurs et les chercheurs sur le management d'une innovation et d'obtenir des résultats sous forme de publications et de projets »*, souligne-t-il. Un nouveau pas pour faire entrer la culture de l'idée dans les entreprises.

S. G.

SE RENSEIGNER www.alsaceinnovation.com

« Une certaine façon d'avancer vers l'inconnu »

Magali Lagrange est issue de la formation Ingénierie des projets innovants. Profil.

Magali Lagrange, docteur en biologie et responsable de l'antenne haut-rhinoise de l'incubateur Semia. Photo Darek Szuster

Titulaire de la première promotion d'Ingénierie des projets innovants (IPI), Magali Lagrange a fait plus que s'approprier les compétences permettant à un scientifique d'évoluer efficacement dans le monde de l'entreprise : aujourd'hui, la Mulhousienne accueille, conseille, coache elle-même les chercheurs qui veulent mettre le résultat de leurs travaux sur le marché.

C'est en effet au Semia qu'elle a effectué, en 2007, le stage lié à sa formation, avant de se faire embaucher par l'incubateur d'entreprises innovantes en Alsace. Mission : ouvrir une antenne haut-rhinoise. Depuis ses bureaux du technopole de la Mer rouge (ils déménagent en février sur le campus de l'Illberg), à Mulhouse, elle a porté, en trois ans, à un tiers du portefeuille Semia la proportion des projets issus du Sud-Alsace.

Il n'y a pas si longtemps encore, on pouvait rencontrer Magali Lagrange en militante de la défense et de la promotion des jeunes chercheurs, dans les rangs de l'Association des doctorants et docteurs d'Alsace. Elle était alors au terme d'un cycle complet d'études en biologie cellulaire et moléculaire, titulaire d'une thèse portant sur de nouvelles thérapies pour traiter le cancer de l'utérus. *« Mais,* se rappelle-t-elle, *je m'intéressais déjà au monde de l'entreprise et ne souhaitais pas forcément faire carrière dans la recherche publique. »*

Aucune nostalgie

Du coup, elle dit n'éprouver aucune nostalgie d'avoir abandonné les éprouvettes. D'autant, assure-t-elle, *« que je suis confrontée régulièrement à des programmes de recherche dans tous les domaines »*. Elle ne comprend pas davantage qu'on oppose recherche fondamentale et recherche appliquée : *« Il n'y a pas d'un côté l'université, et puis l'entreprise. Les deux ont besoin l'une de l'autre »*. *« Ce qui me manquait justement à l'époque,* dit-elle, *c'est cette transformation, ce passage de la connaissance du secret du laboratoire au domaine public : l'impression d'être devant les buts et de ne pas pouvoir marquer. »*

Depuis, au milieu d'un réseau allant de la Région Alsace à Oseo innovation en passant par les détenteurs de fonds d'amorçage (Alsace Création, Sodiv, Business Angels, etc.) et, bien sûr, les universités, elle est devenue experte (*« mais j'apprends tous les jours »*, assure-t-elle) de cette passerelle joignant le scientifique à l'économique. Elle admet y appliquer les compétences, issues de son passé de chercheur : *« Une certaine façon expérimentale d'avancer, généralement vers l'inconnu. Mais en construisant autour de moi tous les supports qui vont me permettre de progresser »*. Et, avec elle, les dossiers de ses anciens collègues, moins rompus aux arcanes du marketing, ou peu désireux de troquer leur blouse blanche contre un costume d'entrepreneur.

Luc Marck